

# LIVAROT-PAYS D'AUGE

## infos

affaires sociales/C.C.A.S.

urbanisme

développement durable

AGGLO et LPA

communication

associations

jeunesse

événementiel

voirie

sécurité

travaux

activité

## Editorial

Madame, Monsieur,

C'est avec plaisir que nous vous adressons ce dernier bulletin de la mandature, qui nous permet de vous tenir informés des nouvelles de notre commune.

Les élections municipales sont prévues en mars, avec un 1<sup>er</sup> tour le dimanche 15 et un 2<sup>nd</sup> tour le dimanche 22 mars 2026.

Les élus actuels, dont un certain nombre se représente sur les listes pour les élections, vont travailler jusqu'au dernier jour avec pour la plupart la motivation qui les a portés depuis 2020.

J'en profite pour remercier au nom du conseil municipal l'ensemble des agents de la commune pour

leur professionnalisme dans la réalisation des nombreuses tâches qui ne sont pas toujours visibles par les habitants.

C'est avec beaucoup de plaisir que j'ai tenu le rôle de maire de la commune de Livarot-Pays d'Auge et, si je ne me représente pas pour une nouvelle mandature, ce n'est pas par lassitude de cette fonction que je trouve passionnante mais pour privilégier plus de temps à ma famille.

Bon courage et plein de succès pour le prochain maire et la prochaine équipe municipale.

Bien cordialement,

**Frédéric LEGOUVERNEUR**

Maire de Livarot-Pays d'Auge



[livarot-paysdauge.fr](http://livarot-paysdauge.fr)  
02 31 63 53 19

suivez-nous sur Commune de Livarot-Pays d'Auge



**LIVAROT-PAYS D'AUGE**  
Terres de dynamisme

## La Marpa

« Les Rivages de la Touques » :  
le bien-vivre ensemble au cœur  
de Fervaques

**I**mplantée à Fervaques, la Marpa « Les Rivages de la Touques » offre une alternative chaleureuse et sécurisante pour les personnes âgées autonomes de plus de 60 ans qui souhaitent quitter leur domicile sans renoncer à leur indépendance. Unique structure de ce type dans le Calvados, elle allie liberté, confort et convivialité.

Le bâtiment, de plain-pied et entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite, se compose de 22 logements T1 et d'un T2 pouvant accueillir un couple. Chaque résident y crée son propre « chez soi » : les logements sont meublés et décorés selon les goûts de chacun pour préserver le sentiment d'intimité et d'appartenance. Les espaces collectifs (*salle commune, coin lecture, salon TV, salle à manger*) favorisent les échanges et la vie partagée. Les repas peuvent être préparés individuellement ou pris dans la salle à manger collective où les menus sont concoctés sur place. À cela s'ajoutent un service de lingerie, des animations régulières et la présence d'un personnel disponible 24h/24, garantissant sécurité et accompagnement.

La proximité immédiate du bourg de Fervaques constitue un autre atout : les résidents peuvent aisément aller s'y promener, faire leurs courses ou échanger avec les commerçants, maintenant ainsi un lien précieux avec la vie locale.



### LA PAROLE AUX RÉSIDENTS :

Afin de recueillir leur ressenti, un questionnaire anonyme a été proposé aux résidents fin octobre 2025. Sur les 24 personnes vivant actuellement à la Marpa, 19 ont reçu un questionnaire car 3 personnes étaient hospitalisées au moment de l'enquête et un jeune travailleur, également résident, n'a pas été sollicité. Sur ces 19 personnes, 17 ont répondu, ce qui représente un taux de participation particulièrement élevé.

Les résultats sont éloquents : la satisfaction globale est forte.

- À la question générale sur leur satisfaction vis-à-vis de la Marpa, 9 résidents se disent « très satisfaits » et les 8 autres « plutôt satisfaits ».
- Les repas et le service de lingerie recueillent également des avis très positifs : sur les 15 personnes concernées, 9 sont très satisfaites et 6 plutôt satisfaites.
- Les animations, auxquelles participent 14 résidents, sont aussi appréciées : 7 très satisfaits et 7 plutôt satisfaites.
- Il en est de même du logement dont 10 personnes se disent très satisfaites et 5 plutôt satisfaites. Dans les commentaires, un petit nombre de personnes souligne l'importance de la chaleur pour des personnes qui bougent peu (*nota : la consigne de chauffage est de 22° dans les logements*).
- L'environnement, entre campagne et village, recueille également des avis positifs : 8 très satisfaits et 9 plutôt satisfaites.
- Enfin, la qualité du personnel obtient la note la plus haute. 13 résidents sur 17 se déclarent très satisfaits et les 4 autres plutôt satisfaits. Un résultat qui traduit non seulement le professionnalisme mais aussi la bienveillance et la disponibilité de l'équipe au quotidien.

Cette enquête témoigne d'un haut niveau de satisfaction et montre que les résidents ne regrettent pas leur choix d'avoir rejoint la Marpa « Les Rivages de la Touques ». Leur attachement au lieu et leur confiance envers le personnel traduisent la réussite du projet : un cadre de vie serein, humain et adapté à chacun.

Un grand merci à toute l'équipe pour son engagement et son attention quotidienne, qui font de la Marpa une maison où il fait bon vivre.

MARPA Les Rivages de la Touques  
340 route de la Boissière – Fervaques  
14140 Livarot-Pays d'Auge  
Contact : **02 31 32 01 34** / [marpa@fervaques.fr](mailto:marpa@fervaques.fr)



## Nouveaux Assouplissements pour les changements de destination en zone A ou N du PLUi<sup>1</sup>

**U**n changement important est intervenu dans les règles d'urbanisme concernant la transformation des bâtiments situés en zone A (Agricole) ou N (Naturelle) du PLUi. La loi n° 2025-541 du 16 juin 2025, initialement prévue pour faciliter la transformation de bureaux en logements, intègre désormais de nouvelles possibilités de changement de destination pour certains bâtiments anciens.

**Rappel des règles en vigueur :** pour transformer un bâtiment en habitation en zone A ou N, il faut obligatoirement qu'il soit **repéré ("étoilé") dans le PLUi**.

Le projet doit également respecter plusieurs conditions :

- dépôt d'un permis de construire portant uniquement sur la réhabilitation de l'existant ;
- proximité des réseaux (eau, électricité, assainissement) et présence d'une défense incendie adaptée ;
- avis conforme de la commission départementale compétente :

- CDPENAF<sup>2</sup> en zone A,
- CDNPS<sup>3</sup> en zone N.

Lorsque l'ensemble est validé, le permis peut être délivré.

**Une nouvelle dérogation possible depuis 2025 :** la loi permet désormais, de manière exceptionnelle, de transformer en habitation des **bâtiments agricoles ou forestiers anciens, même non étoilés**, grâce à un nouvel article du Code de l'urbanisme (L. 152-6-5). Pour bénéficier de cette dérogation, plusieurs critères doivent être respectés :

- 1) Le demandeur doit prouver que les bâtiments n'ont plus servi à une activité agricole ou forestière depuis plus de 20 ans et présenter un projet à destination principale d'habitation.
- 2) Le bâtiment doit être correctement desservi par les réseaux et la défense incendie.

- 3) Le projet ne doit pas entraîner :
  - de nuisances pour les futurs habitants,
  - une accessibilité insuffisante en transports autres que la voiture,
  - des difficultés pour la scolarisation des enfants,
  - un impact négatif sur la mixité sociale ou fonctionnelle.

- 4) La dérogation doit être initiée par le maire, qui doit obtenir :
  - l'avis conforme de la commission départementale (CDPENAF en zone A, CDNPS en zone N),
  - l'avis conforme favorable de l'Agglomération Lisieux Normandie.

Si toutes ces conditions sont réunies, un permis de construire peut alors être accordé.

### EN RÉSUMÉ :

**Cette nouvelle disposition ouvre la voie à la transformation de bâtiments anciens jusqu'à inéligibles, dans un esprit de sobriété foncière et de soutien à la création de logements. Elle reste néanmoins encadrée et nécessite une instruction attentive par la commune et ses partenaires.**

**Vous avez des projets de travaux sur votre maison ou ses annexes ?**

**A**vant toute réalisation, n'hésitez pas à vous renseigner auprès du service urbanisme afin de vérifier si votre projet nécessite (*ou non*) une demande d'urbanisme.

**Contact :** 02 31 63 29 33 ou [urbanisme@livarot-paysdauge.fr](mailto:urbanisme@livarot-paysdauge.fr)

Rendez-vous possibles le mercredi matin et le vendredi après-midi.



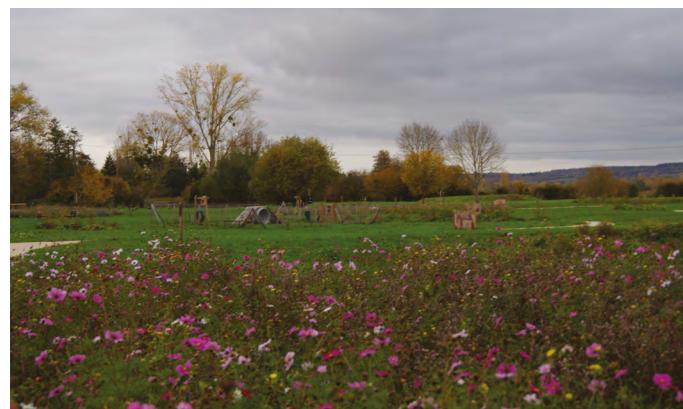
<sup>1</sup> PLUi : Plan Local d'Urbanisme intercommunal  
<sup>2</sup> CDPENAF : Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers  
<sup>3</sup> CDNPS : Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites

# DÉVELOPPEMENT DURABLE

## Écoparc

Conçu dans une démarche de développement durable, l'écoparc de la Pipardière a été inauguré début novembre. Ce site de près de deux hectares offre 700 mètres de sentiers en sable compacté, accessible aux personnes à mobilité réduite. Tables de pique-nique, agrès sportifs, caniparc et trois mares reliées entre elles complètent l'aménagement. Au total, 58 arbres et 120 arbustes ont été plantés, tandis que certains végétaux existants ont été conservés.

Le projet, d'un coût de 96 970 €, a bénéficié du soutien financier de l'Etat via le Fonds vert, du Département, de la Région et de l'Agglomération Lisieux-Normandie.



## Trois Fleurs



Bonne nouvelle pour Livarot : la commune historique vient d'obtenir sa troisième fleur au label Villes et Villages Fleuris. Cette distinction, particulièrement attendue, récompense les efforts importants réalisés pour l'embellissement du cadre de vie, la qualité des aménagements paysagers et l'engagement en faveur du fleurissement durable. Un succès obtenu juste à temps pour être annoncé dans notre bulletin et qui souligne le travail quotidien des services municipaux ainsi que l'implication des habitants dans l'amélioration de leur environnement.



## Trois abeilles



Livarot-Pays d'Auge a une nouvelle fois été récompensée par le label Apicité, qui distingue les collectivités engagées dans des actions concrètes en faveur des abeilles et de la biodiversité. La commune conserve fièrement ses trois abeilles, reconnaissant ainsi une démarche exemplaire : gestion écologique des espaces verts, plantation d'essences mellifères, soutien aux apiculteurs locaux et actions de sensibilisation auprès du public. Cette distinction valorise un travail mené sur le long terme pour préserver les pollinisateurs, essentiels à l'équilibre de notre environnement.

## Magiécologie

Dans le cadre de la Fête de l'abeille et du zéro déchet, les élèves de l'école de Fervaques ont eu le plaisir d'assister au spectacle Magiécologie, proposé par la compagnie Yvan l'Aventurier. Alliant habilement numéros de magie et messages écologiques, cette représentation ludique et pédagogique a captivé les élèves autant que leurs enseignants. Rires, émerveillement et prises de conscience ont rythmé cette animation originale, qui a rencontré un véritable succès. Une belle manière de sensibiliser les plus jeunes à la protection de la planète tout en leur offrant un moment de magie.



## UN JARDIN SENSORIEL POUR LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE

Dépuis l'automne 2025, le multi-accueil de Livarot-Pays d'Auge s'est doté d'un jardin extérieur conçu pour stimuler les 5 sens des plus petits. Des plantes odorantes, des textures différentes, un mur d'escalade, des couleurs nouvelles... La motricité n'est plus la seule expérience à être valorisée dans la cour car l'éveil et le développement des enfants passent également par la multiplicité des activités. Réalisé en partenariat avec la CAF<sup>1</sup> et la MSA<sup>2</sup>, ce jardin sensoriel sera l'occasion, pour les professionnelles de la petite enfance et les enfants de la crèche de travailler sur, autour et avec la nature.



<sup>1</sup> CAF : Caisses d'Allocations Familiales  
<sup>2</sup> MSA : Mutualité Sociale Agricole

# La Communauté d'Agglomération

## DEMANDEZ VOTRE COMPOSTEUR

Aujourd'hui, 6 800 foyers du territoire sont équipés de composteurs individuels. Un choix malin et gratuit pour réaliser des économies significatives : un composteur permet de réduire d'environ 30 % le poids de votre poubelle d'ordures ménagères. Afin de mettre à disposition des habitants du territoire des solutions de tri, des bacs à compost sont distribués gratuitement, sur demande. Les composteurs individuels (400 L), en plastique ou en bois, sont à réserver en ligne sur lisieux-normandie.fr ou par téléphone au 02 50 68 90 27.

Si vous ne possédez pas de jardin, vous pouvez faire une demande de composteur collectif pour votre quartier, association, site... Il suffit de contacter notre maître-composteur via [compostage@agglo-lisieux.fr](mailto:compostage@agglo-lisieux.fr) pour qu'il étudie la faisabilité du projet.

## LES ÉQUIPEMENTS DE L'AGGLOMÉRATION

- Maison de la Petite Enfance  
1 , place de la Gare - Livarot  
14140 LIVAROT-PAYS D'AUGE  
[mpe-livarot@agglo-lisieux.fr](mailto:mpe-livarot@agglo-lisieux.fr)

- Maison France Services  
Un accompagnement pour toutes vos démarches administratives en ligne.  
1, place Georges Bisson – Livarot  
14140 LIVAROT-PAYS D'AUGE  
**02 31 32 20 90**  
[maisondeservices.livarot@agglo-lisieux.fr](mailto:maisondeservices.livarot@agglo-lisieux.fr)

- Pôle de santé de Livarot-Pays d'Auge  
Place de Berovo - Livarot  
14140 LIVAROT-PAYS D'AUGE  
Contact sur [www.lisieux-normandie.fr](http://www.lisieux-normandie.fr)  
Cabinet de télémédecine au **02 31 48 69 98**.  
Permanence d'une infirmière spécialisée en téléconsultation le lundi de 10h à 12h.

- Centre culturel de LIVAROT-PAYS D'AUGE  
[centreculturel-livarot@agglo-lisieux.fr](mailto:centreculturel-livarot@agglo-lisieux.fr)  
**02 31 63 05 74 / 06 01 88 38 69**

- Médiathèque La Fabrique  
20, rue Georges Leroy - Livarot  
14140 LIVAROT-PAYS D'AUGE  
**02 31 61 88 18**

# COMMUNICATION

## Repas des aînés

Depuis 2022, les communes de Livarot-Pays d'Auge ont choisi de modifier l'organisation du traditionnel repas des aînés. Jadis proposé individuellement par chaque commune historique, sous forme de repas ou de colis livrés, cet événement se tient désormais sur plusieurs dates et rassemble un plus grand nombre de participants, tout en conservant son atmosphère chaleureuse et conviviale. Pour les personnes dans l'impossibilité de se déplacer, le repas leur est directement livré à domicile.

**Environ 630 personnes ont bénéficié d'un repas offert par la municipalité, soit environ 10% de la population.**

Cette année, plusieurs rencontres ont rythmé l'année :

- le **3 mai** : repas des aînés de la commune historique de Cheffreville-Tonnencourt.
- le **4 octobre** : repas des communes historiques de Saint-Ouen-le-Houx et de Bellou.
- le **11 octobre** : repas regroupant les communes historiques des Autels-Saint-Bazile, Heurtevent, Le Mesnil-Bacley, Le Mesnil-Durand, Le Mesnil-Germain, Sainte-Marguerite-des-Loges, Saint-Martin-du-Mesnil-Oury, de Saint-Michel-de-Livet et Tortisambert.
- le **12 octobre** : repas regroupant les communes historiques de Cerqueux, Family, Les Moutiers-Hubert, de Meulles, Notre-Dame-de-Courson et Préaux-Saint-Sébastien.
- le **23 novembre** : repas pour les habitants des communes historiques de Fervaques et La Croupte.
- le **6 décembre** : repas destiné aux habitants de la commune historique de Livarot.

La municipalité remercie l'ensemble des participants, des élus et des bénévoles pour leur engagement et leur bonne humeur, qui contribuent chaque année à faire de ces moments des instants de partage particulièrement appréciés.

## À NOTER :

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales en ligne jusqu'au 4 février 2026. L'inscription est également possible directement en mairie jusqu'au 6 février 2026.

Contact : **02 31 63 53 18**

Les prochaines élections municipales et communautaires se dérouleront avec un 1er tour le 15 mars 2026 et un 2e tour le 22 mars 2026.

N'attendez pas pour vous inscrire afin de pouvoir voter lors de ces élections !



### LA NOUVELLE APPLICATION :

Dépuis le 10 juillet 2025, la commune a officiellement adopté PanneauPocket, une application mobile simple et rapide permettant d'informer les habitants en temps réel. Ce nouvel outil vient remplacer l'Appli mon Agglo, utilisée jusque-là pour les alertes, informations locales et communications municipales.

#### Pourquoi Panneau Pocket ?

Panneau Pocket se distingue par sa simplicité d'usage : aucune création de compte n'est nécessaire, l'application est gratuite, les notifications arrivent instantanément, les informations sont accessibles en un seul coup d'œil.

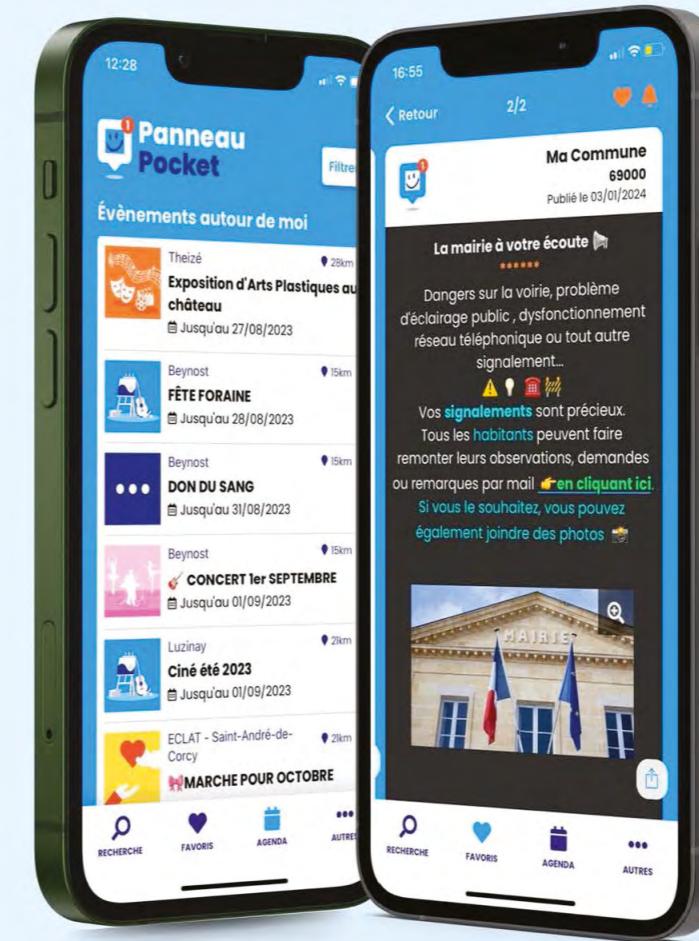
Cette application permet à la commune de diffuser rapidement les alertes sur la météo, les travaux, les coupures d'eau ou d'électricité ainsi que les informations municipales importantes ou les animations locales.

En seulement quelques mois, l'application a trouvé son public. Début décembre 2025, la commune compte déjà 217 utilisateurs, un chiffre encourageant qui témoigne de l'intérêt porté à ce nouveau mode de communication.

Avec PanneauPocket, la municipalité souhaite renforcer la proximité avec les administrés en diffusant une information fiable, rapide et accessible à tous. L'objectif est que chacun puisse rester informé des actualités locales en temps réel, où qu'il se trouve.

La commune remercie l'ensemble des habitants ayant déjà adopté l'application et encourage ceux qui ne l'ont pas encore téléchargée à le faire afin de rester connectés à la vie locale.

**1 Panneau Pocket**  
Les informations et alertes de la commune sont sur PanneauPocket



LIVAROT-PAYS D'AUGE  
Terres de dynamisme



**GRATUIT | ANONYME | SANS PUBLICITÉ**

- 1** Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette ou scannez le QR Code
- 2** Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche et cliquez sur "Installer".  
L'application est gratuite !
- 3** Ouvrez PanneauPocket puis recherchez la commune, son code postal ou cliquez sur "Autour de moi". Recevez l'actualité en temps réel en cliquant sur le

Retrouvez PanneauPocket sur votre ordinateur [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)

## ASSOCIATIONS

### Le Jumelage des Bruyères

**D**epuis plus de 30 ans, les communes historiques de Notre-Dame-de-Courson, Meulles, Family, Cerqueux et Préaux-Saint-Sébastien sont jumelées avec Samford-Peverell, un gros village du Devon, en Angleterre.

Dans la première période, le jumelage (*qui intégrait également Friardel*) était pris en charge par le Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (*les écoles étant regroupées, le SIVOS gérait pour elles le transport scolaire, les travaux, le matériel scolaire, le salaire des assistantes etc.*). M. Gilbert LANGLOIS a pris la direction du SIVOS quand il est devenu premier adjoint au maire de Notre-Dame-de-Courson, il y a une douzaine d'années. Quand la commune nouvelle de Livarot-Pays d'Auge a été créée, le SIVOS a été dissous et ses différentes activités reprises par la communauté d'Agglomération Lisieux-Normandie (*transports scolaires*) et la commune (*écoles*). Il n'y avait pas d'entité à laquelle rattacher le jumelage. En raison de l'importance de le pérenniser, M. LANGLOIS a créé l'association de jumelage des Bruyères et en est devenu le président.

Chaque année, début juillet (*période qui marque le début des vacances scolaires en France comme en Angleterre*), un voyage de quatre jours est organisé, alternativement en Angleterre et en France. Des deux côtés de la Manche, les organisateurs accordent une attention particulière à la dimension culturelle des visites, à la qualité des conférences et à la mise en lumière des liens historiques entre les deux pays. Un thème spécifique est choisi chaque année, toujours en lien avec l'histoire commune franco-britannique. L'an dernier, les rencontres ayant lieu en France, le thème portait sur le débarquement de juin 1944, avec la visite des sites les plus emblématiques. Ce fut un moment riche en émotions, très apprécié par nos amis anglais. Au-delà de l'ouverture culturelle et de l'enrichissement intellectuel offerts par ces échanges, les relations d'amitié qui se tissent entre familles françaises et britanniques sont d'une rare intensité.



Le Jumelage des Bruyères serait heureux d'accueillir de nouveaux membres. Si vous habitez l'une des communes historiques concernées, que vous avez des enfants ou des adolescents et que vous souhaitez découvrir l'Angleterre (*ou approfondir votre connaissance de ce pays*) en leur compagnie, dans une ambiance chaleureuse et conviviale, tout en nouant des amitiés avec des familles anglaises, l'association vous ouvrira grand ses portes.

L'association compte un peu plus de quarante membres, dont une vingtaine participe régulièrement aux échanges. Son défi actuel est d'attirer un public plus jeune, un objectif qui commence à se concrétiser. Depuis quelques années, un adolescent et sa mère ont rejoint le jumelage et, cette année, un jeune couple accompagné de leurs deux enfants de 6 et 8 ans a pris part au voyage en Angleterre. Hébergés dans une famille ayant un enfant du même âge, ils ont rapidement noué des liens d'amitié. La barrière de la langue n'a posé aucune difficulté, bien que ni les parents ni les enfants ne parlent anglais. Les relations se sont révélées si chaleureuses qu'ils ont déjà prévu de se revoir pendant les vacances de fin d'année.

M. Gilbert LANGLOIS, épaulé par son épouse, les membres du bureau (*M. LECHEVALIER, de Notre-Dame-de-Courson, secrétaire, et M. MIALON, de Meulles, trésorier*) et d'une dizaine de bénévoles très actifs, a réussi à créer une véritable dynamique d'échanges et de partage. Son engagement au service de la collectivité a débuté lorsqu'il a cessé son activité professionnelle, à l'âge de 70 ans. Il a ensuite assumé plusieurs responsabilités : président du SIVOS, adjoint au maire, premier adjoint puis président du comité de jumelage. Aujourd'hui âgé de 86 ans, il est passionné d'astrophysique (*il a d'ailleurs donné une conférence sur ce sujet à Livarot*) et de sciences en général. Sa curiosité demeure intacte, tout comme son investissement auprès des autres.

Bravo et merci pour cette implication remarquable !



## JEUNESSE

### Restauration et animation scolaires

**L**e service de restauration propose une cuisine familiale faite maison, avec un repas végétal par semaine. Les produits utilisés sont majoritairement frais, locaux et issus de démarches responsables, conformément à la loi Egalim. Pâtisseries, potages, plats cuisinés, goûters et plateaux de fromages sont préparés sur place et environ 460 repas sont servis chaque jour dans les écoles du territoire. Des actions pédagogiques sont menées tout au long de l'année en partenariat avec l'Éducation Nationale : ateliers culinaires, dégustations thématiques, défi des assiettes vides et poursuite de l'opération "petit déjeuner..."

La partie périscolaire dispose d'un budget de fonctionnement de 3 000€, permettant l'achat de matériel créatif et le renouvellement des jeux utilisés par les enfants. De nouveaux équipements ont été installés dans plusieurs cours d'école ainsi que des marquages ludiques réalisés par les services techniques. Des animations sont proposées durant le temps scolaire et méridien, dont une en partenariat avec l'Agglomération Lisieux-Normandie.

### Demande de subventions

**E**n partenariat avec AE14<sup>1</sup>, la troisième réunion des associations s'est déroulée au Télécentre le 13 novembre, réunissant une vingtaine de participants. Elle portait sur le thème des subventions, un sujet particulièrement d'actualité en cette période de constitution des dossiers. Après un rappel des principes législatifs et du cadre national (*qui encadre strictement l'action des communes*) le dossier spécifique à Livarot a été examiné en détail : quelles informations sont indispensables à la commission, pourquoi la précision des données facilite la compréhension des projets et peut donc contribuer à l'obtention d'une subvention.

La réunion, rythmée par des apports d'informations et de nombreuses questions, s'est tenue dans un esprit de collaboration et de construction collective.

Dans un contexte de réduction des budgets nationaux, il est plus que jamais nécessaire de diversifier ses partenaires financiers. C'est dans cette optique qu'un nouveau rendez-vous a été fixé au 22 janvier, consacré aux subventions FDVA (*Fonds pour le Développement de la Vie Associative*), dédiées aussi bien aux formations qualifiantes qu'au soutien de projets. Comme d'habitude, les associations recevront une invitation par mail.

Les dépôts de projets seront possibles du 12 décembre au 12 janvier. Chaque association est invitée à définir ses objectifs, identifier les actions susceptibles d'être présentées et préparer son dossier. La réunion du 22 janvier permettra notamment une pré-validation des dossiers envisagés.

Il est fortement recommandé de s'informer en amont afin de présenter un dossier le plus abouti possible, notamment en :

- consultant le compte rendu de la réunion du 04/02/25 ;
- visitant le site [ae14.org](http://ae14.org) ;
- se renseignant sur le FDVA (*site gouvernemental*).

<sup>1</sup> AE14 : « Animation Emploi 14 » est un réseau d'associations du Calvados qui mutualisent leurs valeurs et leurs moyens pour soutenir, structurer et développer la vie associative sur leur territoire.



# ÉVÈNEMENTIEL



## Les Animations

Tout au long de ce semestre, les associations ont œuvré dans un contexte de ressources limitées, afin de proposer aux différents publics un grand nombre d'animations. Il est impossible d'être exhaustif, voici un aperçu ci-dessous.

Parmi les rendez-vous désormais habituels, qui offrent de belles occasions de rencontres avec le public, on peut citer :  
- à **Livarot** : la Brocante, le bal du 14 juillet, Yoga du rire, la Foire aux fromages, Saveurs d'automne, la Foire Saint-André... ;  
- plusieurs concerts de musique classique dans les églises de **La Croupte**, **Les Moutiers-Hubert** et **Auquainville**, un concert d'accordéon à **Notre-Dame-de-Courson** ;  
- les lotos et concours de jeux de cartes dans plusieurs communes historiques, la braderie des livres à la bibliothèque de **Fervaques**, l'exposition sur les miniatures agricoles à **Notre-Dame-de-Courson** ;  
- les marches et autres animations d'Octobre rose et Novembre bleu, notamment à **Meulles** ou **La Croupte** ;  
- les journées du Patrimoine : cette année, une exposition de vêtements liturgiques a été organisée à **Notre-Dame-de-Courson**.

Dans plusieurs communes historiques, les habitants ont pu se retrouver autour de repas partagés. Citons notamment la soirée couscous à **Notre-Dame-de-Courson**, l'apéro-concert à **Meulles** ou le pique-nique à **Cheffreville-Tonnencourt**.

La fin d'année a été marquée par les bourses aux jouets, fêtes et marchés de Noël qui ont animé les centre-bourgs.

À côté de ces animations, d'autres, plus inhabituelles, ont également été proposées. Ainsi, le 13 juillet, quelques centaines de spectateurs ont profité de la pièce de théâtre déambulatoire dans les rues de Livarot « La Sangsue des Horloges », une pièce pensée, écrite, jouée et costumée par les habitants de Livarot-Pays d'Auge. Citons encore un atelier numérique de réalité virtuelle au manoir de l'Isle.

## Cinéma Le Parc

Les conférences de l'art, animées par Maryline LECOCQ-MAUBERT et Pierre-Michel BERTRAND, ont repris depuis septembre. Elles se tiennent désormais un mardi soir par mois à 18h30 et, nouveauté cette année, se déroulent au Cinéma Le Parc afin d'offrir un meilleur confort et un accueil optimisé au public. Ce lieu, qui continue d'attirer de nombreux spectateurs, propose également des projections de films, des ciné-débats ainsi que plusieurs représentations de théâtre amateur durant l'année.

Après une représentation hors les murs en novembre, organisée par le Théâtre de Lisieux, une pièce sur le thème de Noël a été jouée le 19 décembre pour les élèves des écoles primaires de la commune ainsi que pour les résidents de l'Ehpad Saint-Joseph.

## Jumelage Livarot

Après le séjour en Angleterre au mois de mai dernier, le comité de jumelage travaille activement à l'accueil d'un jeune bénévole européen. Il ou elle travaillera avec les écoles, le centre aéré et l'Ehpad Saint-Joseph et aura comme mission un programme intergénérationnel autour des jardins potagers et des recettes de cuisine. Sa présence sera pour tous les habitants une ouverture sur l'Europe et sur une autre culture. Le comité prépare aussi l'arrivée des Anglais qui viendront pendant le weekend de l'ascension en 2026. Contact : [06 26 77 55 09](tel:0626775509).



# VOIRIE/CHEMINS

## Entretien de la voirie

Les travaux d'investissement sur la voirie ont été intégralement achevés pour un montant total de 194 404€ HT. Ces interventions ont permis d'améliorer durablement la qualité des infrastructures routières de la commune.

En parallèle, les travaux de réparation de la route (consistant à projeter du bitume et du gravier pour reboucher les nids-de-poule et les fissures) ont également été finalisés sur le plateau de Meulles. Ils ont coûté 40 000€ TTC et améliorent la sécurité et la durée de vie de la chaussée dans ce secteur.

Enfin, les travaux d'entretien courant (comportant notamment des apports d'enrobé à froid et des cailloux) ont été réalisés pour un montant de 45 000€ TTC, assurant le maintien en bon état du réseau routier au quotidien.

Le programme d'entretien des chemins de randonnée a été réalisé courant mai-juin et l'entretien des fossés s'est achevé à la mi-novembre.

## SÉCURITÉ

CISPD



Lors du bilan 2024 du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD), les élus et forces de sécurité ont présenté leurs actions de prévention, avec une priorité cette année : la lutte contre les violences faites aux femmes. 5 000 sachets imprimés d'un violentomètre ont été réalisés. Le 25 novembre, à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre les violences faites aux femmes, leur distribution a débuté dans les boulangeries de Livarot-Pays d'Auge. Ils seront disponibles dans les pharmacies en 2026.

Cette action complète les interventions menées dans les collèges ainsi que les actions de prévention contre les addictions, le harcèlement et l'insécurité routière. Le CISPD souhaite renforcer une prévention de proximité, aider le public à repérer les comportements violents dans le couple et impliquer davantage les habitants dans la protection de leur environnement.

# TRAVAUX

## Subventions Façades

La commune de Livarot-Pays d'Auge poursuit son engagement en faveur de l'amélioration du cadre de vie et de l'attractivité de ses bourgs. Deux commerces ont récemment bénéficié de subventions pour la rénovation de leurs façades et devantures commerciales.

### - Pompes Funèbres TARGAT

3 rue Marcel Gambier, Livarot. Subvention accordée : 369,75 € pour la pose d'une nouvelle enseigne.

### - Salon de coiffure Studio by M

2 route de Saint-Martin-de-la-Lieue, Fervaques. Subventions accordées : 400€ pour la rénovation de la devanture commerciale, 500€ pour la pose d'une enseigne, soit un total de 900€.

Ces initiatives s'inscrivent dans la volonté de la commune de valoriser son patrimoine et de dynamiser ses centres-villes.

## Rue Foch Livarot

Les travaux de réaménagement de l'entrée de bourg de Livarot par la route d'Orbec ont commencé à la mi-septembre et seront terminé à fin janvier 2026. Cette opération avait pour objectif de sécuriser la dernière entrée de ville qui n'avait pas encore fait l'objet d'une modernisation.

Le projet a notamment permis la création d'une voie piétonne et cyclable, offrant un cheminement sécurisé jusqu'au cimetière. Deux plateaux ont également été aménagés sur la chaussée afin de réduire la vitesse des véhicules et d'améliorer la sécurité des usagers.

Le montant prévisionnel de l'opération est estimé à 862 251€ HT. Ce projet bénéficie du soutien de plusieurs partenaires financiers : le Département, à hauteur de 235 030€ et 107 860€ au titre de la compensation routière, la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie pour un montant de 40 000€ ainsi que l'État via le Fonds Vert, avec une participation de 31 796€. Le reste à charge pour la commune s'élève ainsi à 447 565€.



# ACTIVITÉS

# Nos commerçants Nos entrepreneurs



**Salon de coiffure,  
« Atelier de Marine » à Livarot :**  
**Mme Marine DEPIERREPONT** a ouvert, au mois d'août dernier, un salon de coiffure à Livarot, au 13 rue Marcel Gambier (anciennement Encoignard).

Elle coiffe les femmes, les hommes et les enfants. Avec une décoration chaleureuse (*couleurs pastels, ...*), elle a cherché à ce que son salon ait une ambiance 'cosy' pour que chacun puisse se sentir 'chez soi'.

Contact : **09 55 32 27 15**

Rendez-vous possibles en ligne sur Planity.



**Salon de coiffure,  
« Studio M » à Fervaques :**

**Mme Maëliss REVERT** vient de reprendre le salon de coiffure de Fervaques. Elle coiffe les femmes, les hommes et les enfants et propose aussi aux messieurs des prestations de barbier. Elle vend par ailleurs des gammes spécifiques de produits capillaires destinées aux hommes et aux femmes.

Contact : **09 55 32 27 15**

## Boulangerie, «Le Fournil de Fervaques» :

Un jeune couple, **M. Quentin PERTHUIS** et **Mme Azélie BOUHANS**, a repris la boulangerie de Fervaques. Quentin est boulanger-pâtissier, Azélie est pâtissière. C'est elle qui accueille les clients.

Le «Fournil de Fervaques» propose la baguette tradition et bien d'autres pains ainsi qu'une grande variété de viennoiseries et de pâtisseries. On y trouve aussi un rayon 'snacking' avec des sandwichs, des croissants au jambon, des croque-monsieur, des ficelles et tartines. Tout est fait maison.

La boutique est fermée le lundi. Du mardi au samedi, elle est ouverte de 7h à 13h30 et de 15h30 à 19h30, sauf le mercredi où elle reste fermée l'après-midi. Le dimanche, elle accueille le matin, de 7h à 13h30.

Contact : **09 62 34 22 52**



## Réflexologie, à Livarot-Pays d'Auge :

**Mme Ghislaine GRENIER** propose des séances de réflexologie plantaire (*pieds*), palmaire (*mains*), crâno-faciale (*crâne et visage*), à domicile. Il s'agit d'une méthode ancestrale qui agit par acupression sur des zones réflexes et qui permet de rééquilibrer le corps, de renforcer le système immunitaire, de soulager les douleurs, d'améliorer le sommeil, ... et tout simplement de se faire du bien.

Contact : **06 06 59 05 12**

## CONTACTS UTILES

**MAIRIE LIVAROT-PAYS D'AUGE**  
Place Georges Bisson - Livarot  
14140 LIVAROT-PAYS D'AUGE

Accueil du lundi au vendredi  
de 9h à 12h15 et de 13h45 à 17h30

Tél. : **02 31 63 53 19**  
Courriel : [mairie@livarot-paysdauge.fr](mailto:mairie@livarot-paysdauge.fr)  
Site : [livarot-paysdauge.fr](http://livarot-paysdauge.fr)

Retrouvez toutes ces informations sur :

[livarot-paysdauge.fr](http://livarot-paysdauge.fr)



suivez-nous sur Commune de Livarot-Pays d'Auge

Maire de Livarot-Pays d'Auge, directeur de la publication Frédéric LEGOUVERNEUR / Maire-Adjointe déléguée à la Communication Géraldine de BONNAFOS / Conception et réalisation Camille FABLET. Tirage 3700 ex. Diffusion gratuite / Impression LEMESLE Imprimerie / Crédit photos Service communication de la commune de Livarot-Pays d'Auge (sauf mention contraire) © Toutes les photographies parues dans ce bulletin sont la propriété exclusive de la commune de Livarot-Pays d'Auge. Toute reproduction partielle ou totale ne peut être faite sans l'autorisation de la commune de Livarot-Pays d'Auge / Remerciements aux élus et aux personnes ayant joué un rôle important dans l'élaboration de ce numéro.